

Paroles des lagons

➤ **La lettre** du Patrimoine mondial

Décembre 2014

N°03



Edito

Ce bulletin d'information, initiative du pôle "Patrimoine mondial" du Conservatoire des espaces naturels, a été créé dans l'objectif de partager l'actualité des lagons inscrits au Patrimoine mondial. Les collectivités gestionnaires, les treize comités de gestion, les communes et les nombreux partenaires s'impliquant dans la gestion du bien inscrit pourront ainsi être informés régulièrement des principaux événements et actions en cours. Ce bulletin est édité deux fois par an.

Réalisation :

CEN, Myriam MARCON

Rédaction :

Julie Anne KERANDEL, Myriam MARCON, Luen IOPUE, Jean Emmanuel RATTINACANNOU, Manina TEHEI

Photos :

CEN, DDEE Province Nord, GBRMPA, AAMP/observatoire Pelagis/GDoremus, ZCO

Maquette :

Eteek

Impression :

EIP, papier aux normes écologiques



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 2008



À la tête du conseil d'administration

Lors du CA du CEN le 25 juillet, un nouveau président du conseil d'administration a été désigné. Frédéric de Greslan, élu de la Province Sud, assurera ce rôle jusqu'en 2016.

Le renouvellement de la présidence aura dorénavant lieu tous les deux ans de manière tournante entre les trois provinces.

RÉSEAU

Expérience inspirante



Les gestionnaires de la Grande barrière de corail et le programme marin du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO ont invité une délégation calédonienne de dix personnes à participer à un atelier de travail sur la conformité réglementaire, du 7 au 10 novembre à Townsville en Australie. Mais qu'est-ce que la conformité réglementaire ? C'est l'ensemble des actions qui permettent aux gestionnaires d'aires protégées de s'assurer que les comportements des usagers sont conformes avec la législation, les règlements, etc. Les actions de conformité régle-

mentaire regroupent toutes les actions destinées à informer, éduquer, surveiller, verbaliser, poursuivre en justice...

Pour la première fois, des représentants des comités de gestion et des collectivités gestionnaires ont pu bénéficier, ensemble, de cette expérience riche en échanges et en apprentissage, en dehors du territoire.

Marcellin Douepere pour l'île des Pins, Pascal Wadecla pour l'île Ouen, Mylène Aifa pour la Zone côtière Ouest, et Roger Aonvase pour Poum, étaient présents, tout comme Radji Kainda du comité de

gestion de Borendy. Côté institutions, Julie-Anne Kerandel pour le gouvernement, Luen Lopue pour la Province des Îles, Emmanuel Coutures pour la Province Sud, Nathalie Baillon et Myriam Marcon pour le CEN, avaient fait le déplacement. L'atelier a permis d'alterner con-

cepts théoriques, études de cas et visites de l'aquarium et du centre de contrôle. Ce fut également l'occasion de rencontrer d'autres gestionnaires, puisque dix-huit d'entre eux, issus de dix-huit pays et de onze sites inscrits sur la liste du Patrimoine mondial participaient également à l'atelier.



Témoignage de Roger Aonvase

Quelle a été votre motivation pour participer à cet atelier ?

Le parc marin de la Grande barrière de corail australienne est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial depuis 1981. Les gestionnaires du parc ont donc accumulé près de trente-cinq années d'expérience en matière de gestion du milieu marin.

J'ai toujours eu envie d'aller voir comment ils travaillaient, afin de pouvoir comparer avec notre façon de faire.

Je suis investi depuis le début dans le comité de gestion de Poum et j'ai toujours participé aux réunions. Je suppose que c'est pour cette raison que les membres du comité de gestion m'ont choisi pour les représenter à Townsville.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans cette expérience et que vous partagerez avec les autres membres de votre comité de gestion ?

Ce qui m'a le plus intéressé, c'est leur façon de travailler avec les populations aborigènes. Ils ont ce qu'ils appellent des TUMRA (traditional use of marine resources agreements). Ce sont des accords

passés entre le parc marin et les clans pour une gestion des ressources marines reconnaissant les usages traditionnels. Ces accords décrivent comment les aborigènes de la zone concernée souhaitent gérer l'espace et le prélèvement de ressources naturelles (espèces protégées incluses). Ils décrivent également leur implication dans la conformité réglementaire (éducation, signalement...) et les différents suivis (biologiques, activités humaines...). C'est un système qu'il serait intéressant d'adapter en Nouvelle-Calédonie pour une meilleure reconnaissance des usages et du lien à la mer que nous avons aussi chez nous.



DU MOUVEMENT DANS LES COMITÉS DE GESTION

La ZCO reçoit

Nicolas Hulot, présent sur le territoire à l'occasion de la visite du président de la République François Hollande, a été reçu le 18 novembre par le comité de gestion de la ZCO à la tribu de Table Unio.

Cette rencontre a été l'occasion d'exposer les différents projets menés en lien avec la tribu (pépinière, ramassage des encombrants, etc.) et de faire part des préoccupations des habitants vis-à-vis des pollutions et problèmes d'érosion constatés sur le bassin versant.



Des avancées notables

À Poindimié et Touho, les deux comités de gestion se sont penchés tout au long de l'année sur le diagnostic et le plan de gestion de leurs zones. Plus de 75 personnes se sont ainsi mobilisées dans chacune des étapes.



Elles ont donné leur avis sur le cahier des charges et sur le choix du prestataire qui les accompagnerait dans ce processus. Elles ont participé à la mise à jour des diagnostics et ont exprimé leurs aspirations en termes de gestion, durant trois jours d'atelier qui ont porté sur différentes thématiques : gestion de l'érosion, tourisme et développement durable, communication, ressources marines, conservation des espèces et habitats remarquables, pollutions. Cette importante implication devrait permettre l'édition des plans de gestion en tout début d'année 2015.

Mala waag i hûlili malep

En province Nord, le comité de gestion donne son avis et décide des orientations du plan de gestion, tandis que l'association met en œuvre les actions et applique les décisions du comité. L'association est en fait le bras opérationnel du comité de gestion.

Mala waag i hûlili malep, qui se traduit par « l'avant du bateau qui accompagne et protège la vie », est l'association de gestion de Poum qui vient tout juste d'être créée, le 22 septembre dernier.

Les membres du bureau sont Alphonse Daye (président), Roger Aonvase (vice-président), Nazaire Apikaoua (secrétaire), Iréné Niongue (secrétaire adjoint), Jeannot Vara (trésorier) et Christina Gagne (trésorière adjointe).

L'Union des comités de gestion locaux du Grand Lagon Sud¹ dissoute

Une trentaine de personnes se sont réunies lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'association UCGL-GLS, qui s'est tenue le mercredi 5 novembre 2014 à la mairie du Mont-Dore. L'enjeu de cette réunion était important car il s'agissait de parler du dysfonctionnement de l'association.

Au vu des enjeux particuliers de l'espace concerné, les voix des trois

comités de gestion ont été prépondérantes. Au cours des débats, plusieurs solutions ont été proposées pour remédier aux lacunes de gestion. À deux voix contre une, la dissolution de l'association a été actée.

En attendant, la Province Sud, accompagnateur privilégié du dispositif des comités de gestion locaux mis en place, s'est engagée

à réunir au moins deux fois par an l'ensemble des comités de gestion locaux ainsi que les membres associés représentant la société civile (industriels, professionnels, associations).

1. En province Sud, l'Union des comités de gestion était une association réunissant les trois comités de gestion de l'île Ouen, l'île des Pins et Goro.

SUIVI

Premières images des caméras posées sur Huon

Dans le cadre du suivi des pontes de tortues effectué par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sur les atolls d'Entrecasteaux depuis 2007, des caméras infrarouges ont été installées sur l'îlot Huon en décembre 2013 afin de pouvoir observer les

montées de tortues sur plusieurs mois. Ce dispositif permet de compléter les comptages effectués durant les missions de dix jours qui se tiennent au mois de décembre de chaque année. Les premières images ont été récupérées en juillet 2014. Leur analyse montre une

fréquentation des tortues plus importante lors de l'installation du système, en décembre 2013. La prochaine mission de suivi, prévue du 7 au 18 décembre 2014, permettra de récupérer les données enregistrées sur la seconde partie de l'année 2014. Le système sera

alors préparé pour enregistrer de nouvelles images en 2015. Si cette méthode d'observation fonctionne sur plusieurs années, elle pourrait permettre d'identifier plus pré-

cisément les périodes de pic de fréquentation des îlots par les tortues et d'estimer ainsi la taille de la population de tortues vertes venant pondre aux atolls d'Entrecasteaux.

Campagne Remmoa : la Nouvelle-Calédonie tient ses promesses

Lancé en 2008 par l'Agence des Aires marines protégées qui a confié sa réalisation à l'observatoire Pelagis (Université de La Rochelle-CNRS), Remmoa (Recensement des mammifères marins et autre mégafaune pélagique par observation aérienne) est un programme national visant à améliorer la connaissance des populations de mammifères et oiseaux marins, des raies, requins et tortues marines des espaces océaniques ultramarins. La campagne Nouvelle-Calédonie / Wallis-et-Futuna en est le quatrième volet.

Alors que les équipes Remmoa viennent de franchir la mi-campagne, 166 heures de vol d'observation et 75 % de la zone prévue en Nouvelle-Calédonie ont été réalisés. Les données brutes permettent aux scientifiques d'avoir une première impression sur ce nouveau volet du programme national. Si les den-

sités d'observation ne battent pas les records établis dans le canal du Mozambique, les espaces marins de la Nouvelle-Calédonie sont très riches et leur biodiversité est bien au rendez-vous. Jusqu'à présent, plus de 6 000 observations ont été réalisées : plus de 5 000 concernent les oiseaux, 182 les mammifères marins (avec 16 espèces identifiées) et plus de 550 les autres espèces de la mégafaune (raies, requins et tortues en particulier). Plus de 400 indices d'activité humaine (déchets, bateaux de pêche ou de croisière...) ont également été recensés.

La richesse des eaux, les fréquentes observations de requins et de rorquals, et dans le lagon les nombreuses tortues et les dugongs, marquent les premières originalités de cette campagne. Mais il est difficile de faire parler les données avant l'analyse post-campagne.

Pour les semaines à venir, les troupes ont adopté une nouvelle configuration : une équipe reste basée sur Nouméa pour terminer la zone d'étude néo-calédonienne, les deux autres étant parties depuis quelques jours commencer les survols à Wallis. Leur quotidien est à suivre sur le blog de campagne : <http://blogremmoa.fr>.



Dératisation d'un îlot

Dans le cadre du projet Integre¹ (financé par des fonds européens), Ouvéa, identifié comme site pilote, s'est vu octroyer un budget afin de financer certaines actions du plan de gestion de la zone inscrite au Patrimoine mondial. L'une d'entre elles concerne la dératisation d'un îlot test : Beautemps Beaupré.

Avec les coutumiers de Héo (GDPL Motu Tapu), les pêcheurs (association Jéricho) et l'assistance scientifique de Jörn Theurkauf, l'ASBO², pilote de l'action, a effectué la première mission, afin d'une part de reconnaître le terrain et d'autre part d'y évaluer la densité de rats.

La première mission a été effectuée du 10 au 12 novembre 2014 et une prochaine mission est prévue début décembre.

1. Initiative des territoires pour la gestion régionale de l'environnement dans les pays et territoires d'outre-mer du Pacifique

2. ASBO = association de sauvegarde de la biodiversité d'Ouvéa

> Agenda

- **19 décembre 2014** : CA de fin d'année du CEN
- **Novembre 2014 à février 2015** : suivi tortues en province Nord, sur la plage de la Roche Percée et la baie des Tortues en province Sud, et sur les atolls d'Entrecasteaux
- **Juillet 2015** : 2^e Forum des comités de gestion

> Contacts

• CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS

Myriam Marcon / Coordinatrice pôle Patrimoine mondial

Email : coordppm@cen.nc

Tél. : 47 77 03